

IV – ANNEXES				IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE				B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
202490063G00001	23/07/2024	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					10 600 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					10 600 000,00									
00003945514	CREDIT AGRICOLE	05/12/2024		12/03/2025	1 500 000,00	F		3,120	3,199		A	X Durée ajustable	O	A-1
102780059640367502	CREDIT MUTUEL	05/11/2018		31/03/2020	750 000,00	F		1,400	1,401		A	X Echéance constante		A-1
5512161	CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE	23/01/2018		05/10/2019	1 500 000,00	F		1,910	2,008		T	X Echéance constante		A-1
705020	CREDIT AGRICOLE	29/10/2015		12/01/2017	2 700 000,00	F		1,980	2,505		A	X Echéance constante		A-1
751003	CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE	30/08/2010		05/12/2011	1 900 000,00	F		3,230	3,230		T	C	O	A-1
84744	CAISSE DES DEPOTS	20/08/2018		01/06/2020	2 250 000,00	V		1,500	1,893		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					350,00									
18		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
19		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
20		01/01/2002	01/01/2002		350,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
21		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					10 600 350,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		7 818 960,42					330 695,15	175 978,08	0,00	56 154,74
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		7 818 960,42					330 695,15	175 978,08	0,00	56 154,74
00003945514		0,00	A-1	1 500 000,00	15,00	F		3,199	0,00	0,00	0,00	2 470,00
102780059640367502		0,00	A-1	571 418,07	13,25	F		1,401	36 716,35	8 513,88	0,00	6 022,11
5512161		0,00	A-1	1 276 126,02	22,58	F		2,008	44 386,88	24 905,14	0,00	5 822,68
705020		0,00	A-1	1 745 007,70	11,08	F		2,505	127 724,52	37 080,10	0,00	33 495,42
751003		0,00	A-1	641 250,00	6,75	F		3,230	95 000,00	22 630,20	0,00	1 495,89
84744		0,00	A-1	2 085 158,63	35,25	V		1,893	26 867,40	82 848,76	0,00	6 848,64
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
18		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
19		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
20		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
21		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		7 818 960.42					330 695,15	175 978,08	0,00	56 154,74

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES										IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX										B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L’ENCOURS	B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L’ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart s d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart s d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	10	0	0	0	0	
	% de l'encours	100.00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	7 818 960.42	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES				IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT				B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00		0,00
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES				IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N				B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié										
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)					Intérêts	Capital
Total											0,00				0,00		0,00	0,00	

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES			
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME			IV
			B1.8

DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES		B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délégation du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		28-09-2022
	Catégories de biens amortis		
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	01/01/2000
L	2041482 Autres communes - Bâtiments et installations	15	01/01/2000
L	2046 Attribution de Compensation d'investissement	1	01/01/2000
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	01/01/2000
L	2051 Concessions et droits similaires	2	01/01/2000
L	2087 Immobilisations incorporelles reçues par mise à disposition	5	01/01/2000
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	5	01/01/2000
L	21571 Matériel roulant - Voirie	15	01/01/2000
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	10	01/01/2000
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	10	01/01/2000
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	5	01/01/2000
L	2185 Cheptel	10	01/01/2000
L	2185 Matériel de téléphonie	5	01/01/2000
L	2188 Autres immobilisations corporelles	15	01/01/2000
L	21828 Autres matériels de transport - Camions	15	28/09/2022
L	21828 Autres matériels de transport - Véhicules légers	10	28/09/2022
L	21831 Matériel informatique scolaire	5	28/09/2022
L	21838 Autre matériel informatique	5	28/09/2022
L	21841 Matériel de bureau et mobilier scolaires	10	28/09/2022
L	21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	10	28/09/2022

IV – ANNEXES				IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES				B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions de l'exercice (1)	Montant des reprises de l'exercice	Montant des provisions constituées au 31/12/N
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES				IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES				B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN				B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	1 993 240,08	738 399,74	194 696,39
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES										IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN										B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					1 993 240,08	738 399,74											13 401,23	181 295,16
BATIGERE EN ILE DE FRANCE	2019	X Durée ajustable	CONSTRUCTION	CAISSE DES DEPOTS	1 033 694,59	254 431,24	1,92	A	F		1,750	F		1,500	A-1		5 804,17	132 513,71
IMMOBILIER 3F	2000	X Durée ajustable	CONSTRUCTION	CAISSE DES DEPOTS	359 150,75	118 431,27	7,58	A	F		3,700	F		1,200	A-1		1 576,74	12 964,14
IMMOBILIER 3F	2019	X Durée ajustable	CONSTRUCTION	CAISSE DES DEPOTS	600 394,74	365 537,23	9,58	A	F		1,750	F		1,500	A-1		6 020,32	35 817,31
TOTAL GENERAL					1 993 240,08	738 399,74											13 401,23	181 295,16

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A195 663,76
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C506 673,24
Provisions pour garanties d'emprunts	D0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D702 337,00
Recettes réelles de fonctionnement	II10 137 619,24

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II6,93
--	------------

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS			B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	606 290,00	
Personnes de droit privé	122 090,00	
Associations	122 090,00	
AAPEE ASS AUTONOME PARENTS D'ELEVES EPONE	620,00	
ABC EPONE	200,00	
ASS ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE	720,00	
ASS ADN EPONE	220,00	
ASS AFEM	620,00	
ASS AMICALE DES DONNEURS DE .	1 320,00	
ASS ASP82ND AIRBONNE	400,00	
ASS CLUB TEMPS DE VIVRE .	9 220,00	
ASS CRARM	500,00	
ASS DES COMMERCANTS AACEE	800,00	
ASS EIVS	300,00	
ASS EPONE RUGBY CLUB	22 000,00	
ASS FCPE	620,00	
ASS JUDO CLUB EPONNOIS	6 220,00	
ASS LES PETANQUEURS	1 320,00	
ASS MODELE AIR CLUB EPONNOIS	720,00	
ASS OFF ROAD CYCLISTE EPONE .	10 000,00	
ASS TENNIS CLUB EPONE MEZIERES .	2 000,00	
ASS UNION NATIONALES DES ANCIENS COMBATTANTS	300,00	
ASS USBS EPONE	34 000,00	
ASS USBS EPONE	1 000,00	
ASS. EPONE MEZ.BASKET BALL	8 220,00	
ASSOCIATION ARTS ET CREATIONS	620,00	
ASSOCIATION SERBIE	420,00	
ASSOVICA	200,00	
CHOEUR GOSPEL	420,00	
CLUB DES PARTENAIRES EPONNOIS	9 000,00	
COMITE DE JUMELAGE D EPONE	5 000,00	
CYCLO CLUB EPONNOIS / ANCIEN ASS LE RANDONNEUR EPONNOIS	1 820,00	
DRAGON BLEU	420,00	
FAVS FEDERATION ARCHEOLOGIQUE VAL DE SEINE	500,00	
HANDI-CAP-PREVENTION	500,00	
LA BRIGADE ACADEMIE	500,00	
LES GARDONS EPONNOIS	1 120,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SCRABBLE EPÔNE	250,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	484 200,00	
Etat	4 200,00	
AGENCE DES ESPACES VERTS	4 200,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	480 000,00	
CAISSE DES ECOLES	130 000,00	
CCAS D EPONE	350 000,00	
CCAS D EPONE	0,00	
Autres	0,00	

IV- ANNEXES		
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES		IV B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES
(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

- (1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.
- (2) Numéro à 9 chiffres.
- (3) Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N			B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		33,00	0,00	33,00	24,00	2,00	26,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	6,00	0,00	6,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
ATTACHE	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
ATTACHE	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR	B	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		55,00	0,00	55,00	37,00	9,00	46,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	18,00	0,00	18,00	12,00	6,00	18,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	10,00	0,00	10,00	6,00	0,00	6,00
AGENT DE MAITRISE	C	9,00	0,00	9,00	5,00	0,00	5,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
INGENIEUR	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		6,00	0,00	6,00	1,00	0,00	1,00
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF 2EME CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	4,00	0,00	4,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
EDUCATEUR DES APS	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		5,00	0,00	5,00	3,00	20,00	23,00
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ASSISTANT D'ENSEIGN ARTISTIQUE	B	0,00	0,00	0,00	0,00	19,00	19,00
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		31,00	0,00	31,00	14,00	11,00	25,00
ADJOINT D'ANIMATION	C	17,00	0,00	17,00	7,00	10,00	17,00
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	6,00	0,00	6,00	2,00	0,00	2,00
ANIMATEUR	B	3,00	0,00	3,00	1,00	1,00	2,00
ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CHEF DE SERVICE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
GARDIEN-BRIGADIER	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		136,00	0,00	136,00	83,00	42,00	125,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N			B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM		0,00	A	CDD
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM		0,00	A	CDD
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	CULT		0,00	A	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	A	CDD
ANIMATEUR	B	ANIM		0,00	A	CDD
ANIMATEUR	B	ANIM		0,00	A	CDD
ASSISTANT D'ENSEIGN ARTISTIQUE	B	CULT		0,00	A	CDD
ATTACHE	A	ADM		0,00	A	CDD
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	C	TECH		0,00	A	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
S : Social.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Meff du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 100 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 41 pour les emplois dont la quote de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6* : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-5* : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-332 : Modalités particulières - recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).
343-1-343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES			
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER			B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à En Mairie (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détection d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
14/12/2000 - CAPITAL RESTANT DU	IMMOBILIER 3F	IMMOBILIER 3F	Société Française	131 395,41
01/01/2019 - CAPITAL RESTANT DU	IMMOBILIER 3F	IMMOBILIER 3F	Société Française	401 354,54
20/07/2019 - CAPITAL RESTANT DU	BATIGERE EN ILE DE FRANCE	BATIGERE EN ILE DE FRANCE	Société Française	386 944,95
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
01/01/2024 -	CAISSE DES ECOLES	CAISSE DES ECOLES	Caisses des Ecoles	130 000,00
01/01/2024 -	CCAS D EPONE	CCAS D EPONE	C.C.A.S.	350 000,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT			B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
SIRE		SFP	330 854,00
SIVOM DE ST GERMAIN		SFP	4 768,36
SITS DE GUERVILLE		SFP	326,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES			B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			3 082 948,70	17 643,49	
Acquisitions à titre onéreux			3 007 898,70	17 643,49	
01/01/2024	FOND FRICHE	2024.000066	3 600,00	0,00	0
03/01/2024	AMO MODERNISATION ET EXTENSION DU DISPOSITIF DE VIDEOPROTECTION DE VOIE PUBLIQUE	2024.000008	27 600,00	0,00	0
04/01/2024	LOT N°7 - PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION REHAB.VESTIAIRES STADE DES AULNES	2024.000011	4 209,36	0,00	0
15/01/2024	LFU PROJET DE VILLE EPONE MEZIERES MISSION 03	2024.000005	17 729,38	0,00	0
15/01/2024	ACQ PARCELLE DE TERRE G253 LES CORVEES / ROUSSELLE	2022.000120	1 705,22	0,00	0
15/01/2024	ACQ PARCELLE G9 ROUSSELLE	2023.000089	1 178,26	0,00	0
15/01/2024	ACQ PARCELLE G14 ROUSSELLE	2023.000096	1 074,11	0,00	0
16/01/2024	AA MO - PHASE 3 - ETUDE DE DEFIN. ET DE MISE OEUVRE DES PROJETS DE VILLE "PETITES	2024.000002	4 815,85	0,00	0
16/01/2024	INGETEC MISSION 03 PROJET DE VILLE EPONE MEZIERES	2024.000003	1 245,80	0,00	0
16/01/2024	UPA - ACOMPTE N°3 PROJET DE VILLE EPONE MEZIERES	2024.000004	1 487,52	0,00	0
17/01/2024	MANUTAN - MOBILIER - M.VERNET	2024.000012	15 255,14	1 457,71	10
19/01/2024	ACHAT ET MAINTENANCE DE 5 PANNEAUX D'INFORMATION ELECTRONIQUE	2024.000001	14 114,88	0,00	0
22/01/2024	LOT N°3 - TRAVAUX CLOISON-ISOLATION-FAUX PLAFOND ECOLE LES PERVENCHES	2024.000006	8 915,70	0,00	0
22/01/2024	LOT N°3 - TRAVAUX CLOISON-ISOLATION-FAUX PLAFOND ECOLE LES PERVENCHES	2024.000006	4 513,28	0,00	0
22/01/2024	LOT N°7 - TRAVAUX MENUISERIES INTERIEURES ECOLE LES PERVENCHES	2024.000007	5 989,56	0,00	0
22/01/2024	LOT N°7 - TRAVAUX MENUISERIES INTERIEURES ECOLE LES PERVENCHES	2024.000007	6 654,42	0,00	0
22/01/2024	LOT N°7 - TRAVAUX MENUISERIES INTERIEURES ECOLE LES PERVENCHES	2024.000007	7 830,94	0,00	0
23/01/2024	LOT N°3 - TRAVAUX CLOISON-ISOLATION-FAUX PLAFOND ECOLE LES PERVENCHES	2024.000006	20 880,35	0,00	0
23/01/2024	LOT N°7 - TRAVAUX MENUISERIES INTERIEURES ECOLE LES PERVENCHES	2024.000007	6 243,72	0,00	0
23/01/2024	LOT N°7 - TRAVAUX MENUISERIES INTERIEURES ECOLE LES PERVENCHES	2024.000007	3 869,72	0,00	0
23/01/2024	FOURNITURE ET POSE MAT SOLAIRE CHEMIN DE LA MARE MALAISE SITUAT. N°3 - DGD - LOT N°4 - TRAVAUX REVETEMENT DE SOLS ET MURS LES PERVENCHES	2024.000013 2024.000041	5 395,68 10 512,48	0,00 0,00	0 0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
24/01/2024	SITUATION N°2 - DGD - LOT N°5 - TRAVAUX PEINTURE VITROPHANIE ECOLE LES PERVENCH	2024.000047	7 579,50	0,00	0
24/01/2024	REHABILITATION VESTIAIRES ET VISONNERIE STADE DES AULNES HONORAIRES COMPLEMENTA	2024.000080	252,00	0,00	0
24/01/2024	REHABILITATION VESTIAIRES ET VISONNERIE STADE DES AULNES HONORAIRES COMPLEMENTA	2024.000080	432,85	0,00	0
25/01/2024	LOT N°3 - TRAVAUX CLOISON-ISOLATION-FAUX PLAFOND ECOLE LES PERVENCHES	2024.000006	3 661,92	0,00	0
30/01/2024	FILMS SECURITAIRE ET SOLAIRE SUR VEHICULE PM	2024.000015	1 230,00	75,39	15
30/01/2024	AVIS D'ATTRIBUTION MOE MAISON MEDICALE ET LOCAL COMMERCIAL	2024.000029	90,17	0,00	0
07/02/2024	TRAVAUX DE CHAUFFAGE PLACE DES SERVICES	2024.000014	12 198,56	0,00	0
07/02/2024	MISSION DE COORDINATION SPS TRVX DE REHABILITATION DES LOCAUX PLACE DES SERVICES	2024.000020	972,00	0,00	0
08/02/2024	SITU N°1 - LOT N°1 - SECONDS OEUVRES ARCHITECTURAUX PLACE DES SERVICES	2024.000017	9 404,38	0,00	0
09/02/2024	DEPOSE FOURNITURE ET REPOSE ENSEMBLE CANDELABRE ET LANTERNE PARKING MEDIATHEQUE	2024.000016	2 052,00	0,00	0
09/02/2024	TRAVAUX DE RACCORDEMENT PANNEAUX D'INFORMATION ELECTRONIQUE	2024.000061	4 692,00	0,00	0
14/02/2024	FABRICATION ET POSE PORTE ACIER RENFORCEE SUITE EFFRACTION DU 1/1/2024	2024.000019	2 600,40	0,00	0
15/02/2024	MISSION COMPLEMENTAIRE REDACTION AT ET DP - TRAVAUX DE REHABILITATION ECOLE LES	2024.000023	4 845,00	0,00	0
16/02/2024	TRAVAUX D'ISOLATION THERMIQUE	2024.000018	1 304,40	0,00	0
16/02/2024	TRAVAUX D'ISOLATION THERMIQUE	2024.000018	396,00	0,00	0
16/02/2024	TRAVAUX D'ISOLATION THERMIQUE	2024.000018	1 262,40	0,00	0
19/02/2024	LOT N°6 - ISOLATION AUX TIERS - CF PLACE DES SERVICES	2024.000009	3 135,42	0,00	0
19/02/2024	DIAGNOSTIC AMIANTE AVANT TRAVAUX ECOLE LES LAVANDES	2024.000021	403,20	0,00	0
22/02/2024	LOT N°7 - MOBILIERS PLACE DES SERVICES	2024.000048	32 097,06	2 755,00	10
23/02/2024	LOT N°7 - SERRURERIE REHABILITATION DU BATS EX CCAS	2024.000097	4 007,99	0,00	0
27/02/2024	POSE PORTE SECTIONNELLE AU CTM SUITE EFFRACTION DU 1/1/2024	2024.000022	8 572,87	0,00	0
27/02/2024	PLAN TOPOGRAPHIQUE CONCERNANT UN TERRAIN CADASTRE	2024.000031-2128	1 200,00	0,00	0
29/02/2024	SITU N°1 - LOT N°1 - SECONDS OEUVRES ARCHITECTURAUX PLACE DES SERVICES	2024.000017	1 606,00	0,00	0
01/03/2024	SITU N°1 - LOT N°1 - SECONDS OEUVRES ARCHITECTURAUX PLACE DES SERVICES	2024.000017	-1 606,00	0,00	0
01/03/2024	SITU N°1 - LOT N°1 - SECONDS OEUVRES ARCHITECTURAUX PLACE DES SERVICES	2024.000017	13 560,60	0,00	0
01/03/2024	SITU N°1 - LOT N°1 - SECONDS OEUVRES ARCHITECTURAUX PLACE DES SERVICES	2024.000017	26 905,75	0,00	0
01/03/2024	SITU N°1 - LOT N°1 - SECONDS OEUVRES ARCHITECTURAUX PLACE DES SERVICES	2024.000017	9 481,81	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
01/03/2024	SITU N°1 - LOT N°1 - SECONDS OEUVRES ARCHITECTURAUX PLACE DES SERVICES	2024.000017	2 595,88	0,00	0
01/03/2024	SITU N°1 - LOT N°1 - SECONDS OEUVRES ARCHITECTURAUX PLACE DES SERVICES	2024.000017	13 585,65	0,00	0
01/03/2024	SITU N°2 - LOT N°2 - SOA - SSTRAITANT DE LA STE BOCTAR PLACE DES SERVICES	2024.000025	2 445,93	0,00	0
01/03/2024	LOT N°5 - REVETEMENTS DE FACADES ISOLATION THERMIQUES REHABILITATION DU BATS EX	2024.000027	6 933,58	0,00	0
01/03/2024	LOT N°5 - REVETEMENTS DE FACADES ISOLATION THERMIQUES REHABILITATION DU BATS EX	2024.000027	13 418,11	0,00	0
01/03/2024	REHABILITATION VESTIAIRES ET VISONNERIE STADE DES AULNES HONORAIRES COMPLEMENTA	2024.000080	541,07	0,00	0
01/03/2024	AVENANT N° 1 CONTRAT CONTROLE TECHNIQUE CONSTRUCTION VESTIAIRES FOOT ET VISONNE	2024.000103	1 080,00	0,00	0
01/03/2024	SITUAT. N°1 - LOT N°6 - CLOISONS - DOUBLAGES - FAUX PLAFONDS REHABILITATION DU BA	2024.000171	6 933,58	0,00	0
02/03/2024	ACHAT VEHICULE PRIMASTAR 2L DCI 130CH BVM	2024.000028	30 371,76	2 522,55	10
04/03/2024	SITU N°1 - LOT N°1 - SECONDS OEUVRES ARCHITECTURAUX PLACE DES SERVICES	2024.000017	29 763,19	0,00	0
04/03/2024	TRAVAUX DE PLOMBERIE LOGEMENT 77 AVENUE DU PROFESSEUR EMILE SERGENT	2024.000035	2 763,90	0,00	0
04/03/2024	TRAVAUX DE MENUISERIES EXTERIEURS PLACE DES SERVICES	2024.000044	4 477,20	0,00	0
07/03/2024	ISOLOIR + URNE POUR SERV ICE ELECTIONS	2024.000034	2 977,20	162,09	15
08/03/2024	ANNONCE REHABILATION VESTIAIRES STADE DES AULNES	2024.000026	864,00	0,00	0
08/03/2024	AVIS D'ATTRIBUTION REHABILITATION DU BATS EX.CCAS	2024.000032	296,23	0,00	0
08/03/2024	PACK MARCHESONLINE 1 A 25 UNITES	2024.000036	2 289,60	0,00	0
12/03/2024	SITU N°2 - LOT N°1 - SOA - SAS BOCTAR PLACE DES SERVICES	2024.000024	20 644,76	0,00	0
12/03/2024	AMENAGEMENT INTERIEUR - REHABILITATION DES VESTIAIRES STADE DES AULNES	2024.000030	12 718,92	0,00	0
12/03/2024	TRAVAUX DE REHABILITATION DE L ANCIEN C.C.A.S. CONTROLE TECHNIQUE	2024.000033	984,00	0,00	0
12/03/2024	TRANSFORMATION ET REAMENAGEMENT D'UNE PARTIE LOCAUX ANCIENNE MAIRIE	2024.000038	11 216,67	0,00	0
14/03/2024	ACT - ND N°4 REHABILITATION BATS EX CCAS	2024.000037	1 996,80	0,00	0
14/03/2024	CERTIFICAT DE PAIEMENT N°2 -DGD- LOT N°2 - TRAVAUX ELECTRICITE LES PERVENCHES	2024.000043	34 586,40	0,00	0
15/03/2024	AVIS D'ATTRIBUTION REHABILITATION DU BATS EX.CCAS	2024.000032	324,00	0,00	0
18/03/2024	TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU MUR D'ENCEINTE DU CHATEAU	2024.000039	10 741,20	0,00	0
19/03/2024	PUBLICATION RELANCE LOT N°8 ECOLE LES PERVENCHES P2/P3	2024.000062	324,00	0,00	0
22/03/2024	TRAVAUX D'AMELIORATION ASCENSEUR HOTEL DE VILLE	2024.000049	1 596,00	0,00	0
25/03/2024	TRAVAUX DE MENUISERIE (PORTE) LOCAL COMMERCIAL PLACE DU MARCHÉ	2024.000050	2 820,00	0,00	0
25/03/2024	REMISE EN ETAT LOGEMENT CENTRE DE LOISIRS - TRAVAUX D'ELECTRICITE	2024.000051	3 300,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
25/03/2024	ALARME CTM	2024.000045	5 760,00	0,00	0
26/03/2024	LOT N°6 - ISOLATION AUX TIERS - CF PLACE DES SERVICES	2024.000009	500,00	0,00	0
26/03/2024	SITU N°1 - LOT N°1 - SECONDS OEUVRES ARCHITECTURAUX PLACE DES SERVICES	2024.000017	14 365,62	0,00	0
26/03/2024	SITU N°1 - LOT N°1 - SECONDS OEUVRES ARCHITECTURAUX PLACE DES SERVICES	2024.000017	11 693,65	0,00	0
26/03/2024	SITU N°1 - LOT N°1 - SECONDS OEUVRES ARCHITECTURAUX PLACE DES SERVICES	2024.000017	2 445,93	0,00	0
26/03/2024	ACT - ND N°4 REHABILITATION BATS EX CCAS	2024.000037	2 745,60	0,00	0
26/03/2024	REHABILITATION VESTIAIRES STADE DES AULNES LA FALAISE	2024.000054	5 424,84	0,00	0
26/03/2024	REHABILITATION VESTIAIRES STADE DES AULNES LA FALAISE	2024.000054	1 563,84	0,00	0
26/03/2024	CREATION RESEAU WFI+FORTI PLACE DES SERVICES	2024.000056	9 308,40	1 422,12	5
28/03/2024	PLANTATIONS DE VEGETAUX SUR DIVERS SITES	2024.000053	864,93	65,59	10
28/03/2024	REAMENAGEMENT TRAVX PEINTURE ET REVET.SOL LOGEMENT CENTRE DE LOISIRS	2024.000088	6 710,00	0,00	0
02/04/2024	REHABILITATION VESTIAIRES ET VISONNERIE STADE DES AULNES HONORAIRES COMPLEMENTA	2024.000080	541,07	0,00	0
02/04/2024	REALISATION DE PLANS PLACE DES SERVICES RUE DE LA BRECHIE	2024.000089	1 111,39	0,00	0
03/04/2024	SITUATION N°1 - LOT N°2 - ELECTRICITE COURANT FORT ET FAIBLE PLACE DES SERVICES	2024.000042	29 721,24	0,00	0
03/04/2024	SITUATION N°1 - LOT N°3 - CVC PLOMBERIE BATS PLACE DES SERVICES	2024.000046	79 943,48	0,00	0
03/04/2024	REPRISE D'UN MUR DE CLOTURE EN PIERRE 7 RUE DES SOUS-BOUTILLETES	2024.000052	11 160,00	0,00	0
03/04/2024	PLATE-FORME SHERPASCOPIC POUR LE CTM	2024.000090	1 573,88	117,17	10
03/04/2024	BOOSTER 12/24	2024.000091	990,00	73,70	10
04/04/2024	SITU N°1 - LOT N°1 - SECONDS OEUVRES ARCHITECTURAUX PLACE DES SERVICES	2024.000017	-2 445,93	0,00	0
04/04/2024	SITUATION N°1 - LOT N° 9 - PLOMBERIE SANITAIRE REHABILITATION DU BATS EX CCAS	2024.000055	2 937,95	0,00	0
05/04/2024	ACT - ND N°4 REHABILITATION BATS EX CCAS	2024.000037	2 745,60	0,00	0
05/04/2024	DOE CONSTRUCTION D'UNE MAISON MEDICALE ET LOCAL COMMERCIAL	2024.000064	12 577,50	0,00	0
05/04/2024	LOT N° 2 - GROS OEUVRES - VRD - CARRELAGE ET FAIENCE REHABILITATION BAT. EX CCAS	2024.000065	15 852,10	0,00	0
06/04/2024	TABLEAU PAPER BOARD POUR SERVICE ELECTIONS + TABLEAU BLANC POUR SG	2024.000072	333,82	0,00	1
08/04/2024	FOURNITURE ET REPOSE ENSEMBLE CANDELABRE ET LANTERNE	2024.000057	2 052,00	0,00	0
08/04/2024	INSTALLATION FIBRE LES ECOLES	2024.000063	24 570,84	0,00	0
09/04/2024	AMENAGEMENT INTERIEUR - REHABILITATION DES VESTIAIRES STADE DES AULNES	2024.000030	12 718,92	0,00	0
10/04/2024	ACHAT VEHICULE ELECTRIQUE MARQUE LIGIER PROFESS. DIVISION BATIMENT	2024.000059	14 748,00	1 069,23	10

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
12/04/2024	MISSION D'ASSISTANCE DE MAITRISE D'OEUVRE DOSSIER FOND FRICHE	2024.000066-2138	3 600,00	0,00	0
15/04/2024	SITU N°1 - LOT N° 1 - TRAVX DE REHABILITATION TRAVAUX BATX EX CCAS	2024.000058	7 440,00	0,00	0
16/04/2024	SITUATION N°1 - LOT N°2 - ELECTRICITE COURANT FORT ET FAIBLE PLACE DES SERVICES	2024.000042	22 973,94	0,00	0
22/04/2024	PETITS MATERIELS DE TAILLE ET SOUFFLAGE	2024.000070	1 889,22	130,67	10
22/04/2024	EXTENSION CONTROLE D'ACCES SIMONS VOSS	2024.000071	1 965,98	0,00	0
22/04/2024	EXTENSION CONTROLE D'ACCES SIMONS VOSS	2024.000071	1 965,98	0,00	0
22/04/2024	TOURNAGES DRONE, INTERVIEW, PHOTO ET MONTAGE/CONCEPTION FILM VILLE	2024.000087	8 125,02	2 809,90	2
23/04/2024	REPARATION MUR ENDOMMAGE PARKING RUE HERAULT DE SEYCHELLES	2024.000069	2 710,80	0,00	0
25/04/2024	REHABILITATION VESTIAIRES STADE DES AULNES LA FALAISE	2024.000054	330,84	0,00	0
25/04/2024	LOT N°8 - ELECTRICITE COURANT FORT ET COURANT FAIBLE REHABILITATION BAT EX.CCAS	2024.000077	6 313,80	0,00	0
25/04/2024	LOT N°2 - DEMOLITION - GROS OEUVRE- CARRELAGE REHABIL. VESTIAIRES STADE DES AULN	2024.000078	32 983,40	0,00	0
26/04/2024	PLAN TOPO FUTURE MAISON MEDICALE PLACE DE LA LIBERATION	2024.000068	2 280,00	0,00	0
26/04/2024	PLAN TOPO FUTURE MAISON MEDICALE PLACE DE LA LIBERATION	2024.000068	240,00	0,00	0
30/04/2024	CREATION ENSEMBLE DE CASIERS ET PATERES ECOLE LES PERVENCHES P3	2024.000079	13 979,04	0,00	0
30/04/2024	REHABILITATION VESTIAIRES ET VISONNERIE STADE DES AULNES HONORAIRES COMPLEMENTA	2024.000080	541,06	0,00	0
01/05/2024	ACT - ND N°4 REHABILITATION BATX EX CCAS	2024.000037	2 745,60	0,00	0
01/05/2024	DOE CONSTRUCTION D'UNE MAISON MEDICALE ET LOCAL COMMERCIAL	2024.000064	10 900,50	0,00	0
02/05/2024	DOE CONSTRUCTION D'UNE MAISON MEDICALE ET LOCAL COMMERCIAL	2024.000064	3 600,00	0,00	0
02/05/2024	DOE CONSTRUCTION D'UNE MAISON MEDICALE ET LOCAL COMMERCIAL	2024.000064	5 400,00	0,00	0
02/05/2024	DALLE LED ECOLE PERCE NEIGE	2024.000075	661,74	0,00	0
02/05/2024	DALLE LED ECOLE PASTEUR	2024.000076	2 224,10	0,00	0
02/05/2024	FOURNITURE ET POSE DE STORES ENROULEURS TOILE SOLTIS 990 SERVICES SCOLAIRE ET	2024.000081	2 356,80	0,00	0
02/05/2024	LOT N°4 - MENUISERIES EXTERIEURES REHABILITATION DU BATX EX CCAS	2024.000082	27 016,42	0,00	0
03/05/2024	MISE EN PLACE D'UN SYSTEME PPMS ECOLE LOUIS PASTEUR	2024.000085	2 220,00	0,00	0
03/05/2024	FOURNITURE ET POSE DE PROJECTEURS LED GYMNASSE DES COYARDS	2024.000086	1 164,00	0,00	0
07/05/2024	TRAVAUX DE COUVERTURE SUR RIVE 10 RUE CHARLES DE GAULLE	2024.000084	2 416,62	0,00	0
13/05/2024	PANNEAUX VILLES ET VILLAGES FLEURIS	2024.000083	352,80	0,00	0
15/05/2024	ACQU PARCELLES G11, G12 LES CORVEES / ROUSSELLE	2024.000067	53 625,65	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
15/05/2024	MOE AMENAGEMENT D'UNE AIRE SPORTIVE STADE DES AULNES ET AIRE DE JEUX VELANNES	2024.000073	4 155,00	0,00	0
22/05/2024	AMENAGEMENT CUISINE SALLES DE REUNION BAT EX CCAS	2024.000095	289,28	0,00	0
23/05/2024	LOT N°6 - ISOLATION AUX TIERS - CF PLACE DES SERVICES	2024.000009	-2 900,00	0,00	0
23/05/2024	BANCS ECOLES M. VERNET ET L. PASTEUR	2024.000094	1 008,00	40,69	15
23/05/2024	SITUAT N°2 - LOT N°5 - REVETEMENTS DE FACADES ISOLATION THERMIQUES REHABILITATI	2024.000098	14 607,60	0,00	0
23/05/2024	PLAQUE COWORKING ET VITROPHANIE	2024.000114	1 032,00	0,00	0
24/05/2024	CREATION DE VIVACES	2024.000092	642,51	38,73	10
24/05/2024	COMPRESSEUR MOBILE 200 L	2024.000101	1 130,68	68,16	10
25/05/2024	ACHAT MICRO TRACTEUR ET COUPE COMBICLIP	2024.000100	8 975,80	538,55	10
26/05/2024	LOT N°5 - REVETEMENTS DE FACADES ISOLATION THERMIQUES REHABILITATION DU BATS EX	2024.000027	21 044,83	0,00	0
27/05/2024	LOT N°8 - ELECTRICITE COURANT FORT ET COURANT FAIBLE REHABILITATION BAT EX.CCAS	2024.000077	3 915,00	0,00	0
28/05/2024	BANCS ECOLE MED VERNET	2024.000093	2 016,00	79,00	15
29/05/2024	TRAVAUX DE REHABILITATION DE L ANCIEN C.C.A.S. CONTROLE TECHNIQUE	2024.000033	984,00	0,00	0
29/05/2024	REHABILATION VESTIAIRES STADE DES AULNES LA FALaise	2024.000054	1 080,00	0,00	0
30/05/2024	DOE CONSTRUCTION D'UNE MAISON MEDICALE ET LOCAL COMMERCIAL	2024.000064	4 800,00	0,00	0
30/05/2024	LOT N°2 - DEMOLITION - GROS OEUVRE- CARRELAGE REHABIL.VESTIAIRES STADE DES AULN	2024.000078	25 149,53	0,00	0
30/05/2024	REHABILITATION VESTIAIRES ET VISONNERIE STADE DES AULNES HONORAIRES COMPLEMENTA	2024.000080	541,06	0,00	0
30/05/2024	LOT N° 5 AMENAGEMENT INTERIEUR - REHAB. DES VESTIAIRES STADE DES AULNES	2024.000096	12 101,50	0,00	0
30/05/2024	LOT N° 5 AMENAGEMENT INTERIEUR - REHAB. DES VESTIAIRES STADE DES AULNES	2024.000096	2 987,97	0,00	0
30/05/2024	MOE AMENAGEMENT D'UNE AIRE SPORTIVE STADE DES AULNES ET AIRE DE JEUX VELANNES	2024.000104	8 475,00	0,00	0
31/05/2024	SITUATION N°1 - LOT N° 9 - PLOMBERIE SANITAIRE REHABILITATION DU BATS EX CCAS	2024.000055	5 911,27	0,00	0
31/05/2024	SITUATION N°3 -LOT N°4 - ACCESSIBILITE PMR PLACE DES SERVICES	2024.000099	929,78	0,00	0
03/06/2024	SITUATION N°1 - LOT N°2 - ELECTRICITE COURANT FORT ET FAIBLE PLACE DES SERVICES	2024.000042	8 238,42	0,00	0
03/06/2024	MISE EN SECURITE SUITE ACCIDENT CHEMIN DE LA MARE MALAISE MANUTAN - OUVERTURE 6ème CLASSE - PERV	2024.000107	2 412,00	0,00	0
04/06/2024	SITUAT N°2 - LOT N°5 - REVETEMENTS DE FACADES ISOLATION THERMIQUES REHABILITATI	2024.000106	8 945,79	514,38	10
06/06/2024	MISSION DE COORDINATION SPS TRVX DE REHABILITATION DES LOCAUX PLACE DES SERVICES	2024.000098	31 284,03	0,00	0
07/06/2024	DOE CONSTRUCTION D'UNE MAISON MEDICALE ET LOCAL COMMERCIAL	2024.000020	2 124,00	0,00	0
10/06/2024		2024.000064	5 250,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
11/06/2024	ACT - ND N°4 REHABILITATION BATS EX CCAS	2024.000037	2 196,48	0,00	0
11/06/2024	DOE CONSTRUCTION D'UNE MAISON MEDICALE ET LOCAL COMMERCIAL	2024.000064	24 148,80	0,00	0
11/06/2024	AMO MODERNISATION ET EXTENSION VIDEOPROTECTION	2025.000039	6 000,00	0,00	0
12/06/2024	LFU PROJET DE VILLE EPONE MEZIERES MISSION 03	2024.000005	3 366,00	0,00	0
16/06/2024	ANNONCE TRAVX DE CONSTRUCTION MAISON MEDICALE	2024.000110	864,00	0,00	0
16/06/2024	ANNONCE TRAVX DE CONSTRUCTION MAISON MEDICALE	2024.000110	864,00	0,00	0
17/06/2024	SOUFFLEUR OLEO-MAC	2024.000108	290,60	0,00	1
18/06/2024	SITUATION N°3 -LOT N°4 - ACCESSIBILITE PMR PLACE DES SERVICES	2024.000099	19 823,64	0,00	0
19/06/2024	DOE CONSTRUCTION D'UNE MAISON MEDICALE ET LOCAL COMMERCIAL	2024.000064	1 848,00	0,00	0
19/06/2024	ACQ PARCELLE J 29 FORT A FAIRE / ETAT / REVENTE DESCHAMPS	2024.000109	31 307,74	0,00	0
19/06/2024	AVIS D'ATTRIB. CONSTR.MAISON MEDICALE ET LOCAL COMMERCIAL	2024.000111	1 519,07	0,00	0
19/06/2024	TRAVAUX DE PLOMBERIE CANTINE LA GARENNE	2024.000112	1 194,07	0,00	0
20/06/2024	SITUATION N°1 - LOT N° 9 - PLOMBERIE SANITAIRE REHABILITATION DU BATS EX CCAS	2024.000055	1 790,48	0,00	0
20/06/2024	DESAMANTAGE ET DEMOLITION CHANTIER MAISON MEDICALE	2024.000129	28 514,40	0,00	0
22/06/2024	CHAISES DE BUREAU CENTRE DE LOSIRS	2024.000132	370,64	0,00	1
23/06/2024	ANNONCE AMENAGEMENT D'UNE AIRE SPORTIVE EN LIBRE ACCES AU STADE DES AULNES	2024.000118	864,00	0,00	0
24/06/2024	MISE EN PLACE D'UNE COUPURE ELECTRIQUE	2024.000115	1 464,00	0,00	0
24/06/2024	MISE AUX NORMES ECLAIRAGE PMR EGLISE ST BEAT	2024.000116	3 348,00	0,00	0
25/06/2024	DOE CONSTRUCTION D'UNE MAISON MEDICALE ET LOCAL COMMERCIAL	2024.000064	2 250,00	0,00	0
25/06/2024	DOE CONSTRUCTION D'UNE MAISON MEDICALE ET LOCAL COMMERCIAL	2024.000064	3 240,00	0,00	0
25/06/2024	PANNEAUX STATIONNEMENT INTERDIT	2024.000139	582,00	0,00	0
26/06/2024	LOT N° 2 - GROS OEUVRES - VRD - CARRELAGE ET FAIENCE REHABILITATION BAT. EX CCAS	2024.000065	15 758,60	0,00	0
28/06/2024	STANDS ET COMPTOIRS PLANTS	2024.000113	7 285,20	370,33	10
28/06/2024	FOURNITURE ET POSE MAIN COURANTE ALU DANS LES ESCALIERS AU CCAS	2024.000117	3 496,80	0,00	0
28/06/2024	AVIS D'APPEL D'OFFRES AMENAG. AIRE SPORTIVE STADE DES AULNES ET VELANNES	2024.000119	607,31	0,00	0
28/06/2024	MISE EN CONFORMITE EXTINGCTEURS BATIMENT EX CCAS	2024.000143	1 083,60	0,00	0
29/06/2024	ACT - ND N°4 REHABILITATION BATS EX CCAS	2024.000037	1 297,92	0,00	0
29/06/2024	DOE CONSTRUCTION D'UNE MAISON MEDICALE ET LOCAL COMMERCIAL	2024.000064	2 683,20	0,00	0
01/07/2024	LOT N°8 - ELECTRICITE COURANT FORT ET COURANT FAIBLE REHABILITATION BAT EX.CCAS	2024.000077	1 297,20	0,00	0
03/07/2024	FOURNITURE ET POSE DE STORES ENROULEURS ET RIDEAUX OCCULTANTS ECOLE LES PERVENC	2024.000120	5 772,00	0,00	0
09/07/2024	MANUTAN - MOBILIER 7ème CLASSE - PERV	2024.000124	6 266,69	299,41	10

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
10/07/2024	TRAVAUX DE REHABILITATION DE L ANCIEN C.C.A.S. CONTROLE TECHNIQUE	2024.000033	984,00	0,00	0
10/07/2024	TRAVAUX DE COUVERTURE STADE DES AULNES	2024.000123	7 160,58	0,00	0
11/07/2024	LOT N°5 - REVETEMENTS DE FACADES ISOLATION THERMIQUES REHABILITATION DU BATS EX	2024.000027	-364,93	0,00	0
12/07/2024	GRAVURE "IVICA JOVIC 28 AOUT 2023"	2024.000121	312,00	0,00	0
12/07/2024	SCENE MOBILE	2024.000122	21 600,00	1 014,00	10
17/07/2024	ACQUISITION PC MAIRIE+DIR LES LAVANDES+NAS+SWITCH POE	2024.000135	10 807,54	984,69	5
17/07/2024	ACQUISITION PC MAIRIE+DIR LES LAVANDES+NAS+SWITCH POE	2024.000136	1 363,92	124,27	5
18/07/2024	TRAVAUX DE PLOMBERIE ECOLE LES PERVENCHES	2024.000125	1 262,14	0,00	0
19/07/2024	TRAVAUX DE REHABILITATION DE L ANCIEN C.C.A.S. CONTROLE TECHNIQUE	2024.000033	252,00	0,00	0
23/07/2024	REALISATION DE PLANS D'INTERVENTION ET D'EVACUATION DANS LES ECOLES	2024.000145	1 062,00	0,00	0
24/07/2024	LOT N°7 - PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION REHAB.VESTIAIRES STADE DES AULNES	2024.000011	2 789,78	0,00	0
24/07/2024	TRAVAUX DE PLOMBERIE ECOLE LOUIS PASTEUR	2024.000126	34 821,73	0,00	0
25/07/2024	ACQUISITIONS TV+SUPPORT PLACE DES SERVICES+COWORKING	2024.000146	1 185,96	34,26	15
26/07/2024	LOT N°4 - MENUISERIES EXTERIEURES REHABILITATION DU BATS EX CCAS	2024.000082	29 228,27	0,00	0
26/07/2024	LOT N°4 - MENUISERIES EXTERIEURES REHABILITATION DU BATS EX CCAS	2024.000082	4 119,84	0,00	0
26/07/2024	SITUAT. N°1 - LOT N°10 PEINTURE SOL SOUPLE BAT EX CCAS	2024.000127	7 721,82	0,00	0
26/07/2024	SITUAT. N°1 - LOT N°10 PEINTURE SOL SOUPLE BAT EX CCAS	2024.000127	1 730,54	0,00	0
26/07/2024	SITUAT. N°1 - LOT N°10 PEINTURE SOL SOUPLE BAT EX CCAS	2024.000127	16 415,64	0,00	0
26/07/2024	SITUAT. N°1 - LOT N°10 PEINTURE SOL SOUPLE BAT EX CCAS	2024.000127	8 742,94	0,00	0
26/07/2024	SITUAT. N°1 - DGD - LOT N° 3 - ETANCHEITE REHABILITATION DU BATS EX CCAS	2024.000128	3 530,58	0,00	0
26/07/2024	REPARATION CLOTURE STADE DES AULNES SUIITE AUX INTEMPERIES	2024.000131	5 104,25	0,00	0
27/07/2024	DOE CONSTRUCTION D'UNE MAISON MEDICALE ET LOCAL COMMERCIAL	2024.000064	8 385,00	0,00	0
28/07/2024	SCIE CIRCULAIRE PLONGEANTE AVEC RAIL	2024.000147	476,95	0,00	1
29/07/2024	REFECTION ETANCHEITE TOITURE BATIMENT EX CCAS	2024.000130	47 552,40	0,00	0
30/07/2024	REHABILATION VESTIAIRES STADE DES AULNES LA FALaise	2024.000054	330,84	0,00	0
30/07/2024	FOURNITURE ET POSE DE RIDEAUX OCCULTANTS ECOLE LES LAVANDES	2024.000137	7 440,00	0,00	0
30/07/2024	TRAVAUX GROS OEUVRE ECOLE LES PERVENCHES	2024.000138	10 068,00	0,00	0
31/07/2024	LOT N°1 - SECONDS OEUVRES ARCHITECTURAUX PLACE DES SERVICES	2024.000102	1 873,49	0,00	0
02/08/2024	2 CHAISES DE BUREAU SERVICE FINANCES + ATSEM - ARMOIRE BASSE - BUREAU DROIT ATS	2024.000133	380,35	0,00	1
02/08/2024	FAUTEUIL ATSEM + MEUBLE BAS	2024.000134	898,73	37,20	10

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
05/08/2024	ACQU PARCELLES G11, G12 LES CORVEES / ROUSSELLE	2024.000067	1 646,92	0,00	0
05/08/2024	TRAVAUX DE PEINTURE ECOLE LES LAVANDES	2024.000148	2 568,00	0,00	0
09/08/2024	MOE AMENAGEMENT D'UNE AIRE SPORTIVE STADE DES AULNES ET AIRE DE JEUX VELANNES	2024.000104	4 935,00	0,00	0
13/08/2024	MISE EN PLACE D'UN COMPTEUR ENERGIE SUR LE RESEAU DU BATIMENT EX CCAS	2024.000152	2 600,00	0,00	0
16/08/2024	REFECTION TOITURE	2024.000142	52 687,20	0,00	0
26/08/2024	ACT - ND N°4 REHABILITATION BATS EX CCAS	2024.000037	1 297,92	0,00	0
26/08/2024	SITUATION N°3 -LOT N°4 - ACCESSIBILITE PMR PLACE DES SERVICES	2024.000099	1 503,93	0,00	0
26/08/2024	SITUAT. N°1 - LOT N°10 PEINTURE SOL SOUPLE BAT EX CCAS	2024.000127	7 721,82	0,00	0
26/08/2024	SITUAT. N°1 - LOT N°10 PEINTURE SOL SOUPLE BAT EX CCAS	2024.000127	8 742,94	0,00	0
26/08/2024	SITUAT. N°1 - LOT N°10 PEINTURE SOL SOUPLE BAT EX CCAS	2024.000127	16 415,64	0,00	0
26/08/2024	SITUAT. N°1 - LOT N°10 PEINTURE SOL SOUPLE BAT EX CCAS	2024.000127	1 730,54	0,00	0
27/08/2024	LOT N°7 - PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION REHAB.VESTIAIRES STADE DES AULNES	2024.000011	2 789,78	0,00	0
27/08/2024	LOT N°4 - MENUISERIES EXTERIEURES REHABILITATION DU BATS EX CCAS	2024.000082	4 119,84	0,00	0
27/08/2024	LOT N°1 - SECONDS OEUVRES ARCHITECTURAUX PLACE DES SERVICES	2024.000102	1 873,49	0,00	0
27/08/2024	TRAVAUX GROS OEUVRE ECOLE LES PERVENCHES	2024.000138	10 068,00	0,00	0
27/08/2024	FOURNITURE ET POSE DE PANNEAUX POUR LE MARCHÉ DU VENDREDI	2024.000140	1 530,00	0,00	0
27/08/2024	ABRI DE JARDIN BOIS ECOLE LES LAVANDES	2024.000141	1 239,00	0,00	0
27/08/2024	MISSIONS GEOTECHNIQUES G2 MAISON MEDICALE ET LOCAL COMMERCIAL	2024.000149	12 000,00	0,00	0
27/08/2024	REALISATION SOLS SOUPLES ECOLE LES LAVANDES	2024.000153	5 693,40	0,00	0
28/08/2024	MATERIELS ELECTRIQUES POUR LA MANIFESTATION SAINT JEAN	2024.000144	348,88	0,00	1
02/09/2024	LOT N°4 - MENUISERIES EXTERIEURES REHABILITATION DU BATS EX CCAS	2024.000082	10 566,52	0,00	0
04/09/2024	MANUTAN - MEUBLE BAS - LP	2024.000156	458,26	0,00	1
05/09/2024	FOURNITURE ET POSE GRAND VOLET ROULANT MOTORISE ECOLE LOUS PASTEUR	2024.000151	884,40	0,00	0
10/09/2024	PS21 - ORDINATEUR CLASSE SUPPLEMENTAIRE - MV - MME OZTURK	2024.000159	774,00	47,73	5
10/09/2024	PS21 - ORDINATEUR DE REMPLACEMENT CAUSE CASSE - MV - Mr DOKODO	2024.000160	774,00	47,73	5
10/09/2024	TRAVAUX DE TOITURE MEDIATHEQUE P. AMOUROUX	2024.000162	14 705,38	0,00	0
10/09/2024	REHABILITATION VESTIAIRES STADE DES AULNES LA FALaise	2023.000002	-432,85	0,00	0
12/09/2024	MOE AMENAGEMENT D'UNE AIRE SPORTIVE STADE DES AULNES ET AIRE DE JEUX VELANNES	2024.000073	2 298,00	0,00	0
12/09/2024	MISE EN CONFORMITE BATIMENT EX CCAS	2024.000157	696,00	0,00	0
16/09/2024	MIGRATION DE LA TELEPHONIE FIXE EN IP VIA LE 3CX	2025.000008	26 427,85	0,00	0
17/09/2024	MISSION CT TRAVAUX DE REAMENAGEMENT PLACE DES SERVICES	2024.000158	3 600,00	0,00	0
18/09/2024	FOURNITURE ET POSE DE JEUX SALLE DU BOUT DU MONDE	2024.000211	20 415,36	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
19/09/2024	TRAVAUX DE COUVERTURE ECOLE P. NEIGE	2024.000161	9 023,23	0,00	0
19/09/2024	MANUTAN - 5 LITS SUPPERPOSES + MATELAS + DRAPS - LAV	2024.000181	3 120,30	88,41	10
23/09/2024	SITUATION N°3 -LOT N°4 - ACCESSIBILITE PMR PLACE DES SERVICES	2024.000099	13 116,69	0,00	0
23/09/2024	FOURNITURE ET POSE DE MECANISMES D'URINOIRS ECOLE M. VERNET HAUT	2024.000154	896,03	0,00	0
24/09/2024	TRANSFORMATION ET REAMENAGEMENT D'UNE PARTIE LOCAUX ANCIENNE MAIRIE	2024.000038	2 026,91	0,00	0
24/09/2024	SITUATION N°3 -LOT N°4 - ACCESSIBILITE PMR PLACE DES SERVICES	2024.000099	17 434,00	0,00	0
24/09/2024	SITUATION N°3 -LOT N°4 - ACCESSIBILITE PMR PLACE DES SERVICES	2024.000099	2 980,00	0,00	0
24/09/2024	SITUATION N°3 -LOT N°4 - ACCESSIBILITE PMR PLACE DES SERVICES	2024.000099	9 978,00	0,00	0
25/09/2024	CLAVIER YAMAHA CAC	2024.000163	863,55	15,35	15
26/09/2024	LOT N°1 - SECONDS OEUVRES ARCHITECTURAUX PLACE DES SERVICES	2024.000102	1 384,05	0,00	0
26/09/2024	LOT N°1 - SECONDS OEUVRES ARCHITECTURAUX PLACE DES SERVICES	2024.000102	489,56	0,00	0
27/09/2024	PANNEAUX 500X300 AIRE DE JEUX PASTEUR	2024.000167	300,00	0,00	0
27/09/2024	DIAGNOSTICS IMMOBILIERS POUR VENTE BIEN 10 RUE CHEMIN NEU	2024.000175	346,00	0,00	1
30/09/2024	REHABILITATION VESTIAIRES ET VISONNERIE STADE DES AULNES HONORAIRES COMPLEMENTA	2024.000080	432,85	0,00	0
30/09/2024	FOURNITURE; POSE ET MAINTENANCE D'UNE CENTRALE D'ALARME LA POLICE MUNICIPALE	2024.000166	2 764,80	0,00	0
01/10/2024	MISSION CT TRAVAUX DE REAMENAGEMENT PLACE DES SERVICES	2023.000123	-576,00	0,00	0
01/10/2024	REHABILATION VESTIAIRES STADE DES AULNES LA FALAISE	2024.000054	8 932,68	0,00	0
01/10/2024	LOT N°7 - SERRURERIE REHABILITATION DU BATS EX CCAS	2024.000097	10 566,53	0,00	0
01/10/2024	ETUDE D'ECLAIRAGEMENT TERRAIN DE FOOT STADE DES AULNES	2024.000164	708,00	0,00	0
01/10/2024	FOURNITURE ET POSE CANDELABRE, PROJECTEURS LED, CREATION MASSIF CITY STADE DES	2024.000165	2 520,00	0,00	0
01/10/2024	REHABILITATION VESTIAIRE V2	2024.000168	6 960,00	0,00	0
03/10/2024	FOURNITURE ET POSE CLOTURE ET SOLS SOUPLES SALLE DU BOUT DU MONDE	2024.000172	25 604,40	0,00	0
03/10/2024	DIVISION PARCELLE G8	2024.000176	1 560,00	38,13	10
04/10/2024	BORNAGE ET RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE DES PARCELLES G N° 11, 13, 14 et 253 SISES	2024.000174	2 400,00	58,00	10
05/10/2024	DOE CONSTRUCTION D'UNE MAISON MEDICALE ET LOCAL COMMERCIAL	2024.000064	7 160,80	0,00	0
07/10/2024	LOT N°5 - REVETEMENTS DE FACADES ISOLATION THERMIQUES REHABILITATION DU BATS EX	2024.000027	706,22	0,00	0
07/10/2024	MISSION D'EXPERTISE ET DE CONSEIL EN IMMOBILIER	2024.000169	15 600,00	0,00	0
08/10/2024	LOT N°6 - PEINTURES REHAB.VESTIAIRES STADES DES AULNES	2024.000179	743,93	0,00	0
09/10/2024	LOT N°2 - DEMOLITION - GROS OEUVRE- CARRELAGE REHABIL.VESTIAIRES STADE DES AULN	2024.000078	10 000,00	0,00	0
10/10/2024	MOE AMENAGEMENT D'UNE AIRE SPORTIVE STADE DES AULNES ET AIRE DE JEUX VELANNES	2024.000073	2 298,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
11/10/2024	AUDIT ENERGETIQUE LOGEMENT ABDI PLACE DU MARCHÉ	2024.000173	920,00	0,00	0
11/10/2024	ACPTÉ 5 LOT 8 ELECTRICITE REH VEST STADE DES AULNES	2024.000178	5 335,33	0,00	0
14/10/2024	MONTAGE ET SUMI DOSSIER ADMINISTRATIF , POSE PIQUETS CITY	2024.000190	720,00	0,00	0
14/10/2024	STADE ROUTE DE LA FAL INTERVENTION IMEX DOUBLE VITRAGE POUR L'EX CCAS 90 RUE EMILE SERGENT	2024.000212	688,32	0,00	0
15/10/2024	FOURNITURE, POSE ET MAINTENANCE D'UNE CENTRALE D'ALARME AU CCAS	2024.000180	2 880,00	0,00	0
17/10/2024	TRAVAUX DE COUVERTURE ECOLE LES PERVENCHES	2024.000188	2 509,64	0,00	0
18/10/2024	INSTRUMENTS CAC	2024.000185	1 758,60	23,77	15
21/10/2024	CONSTRUCTION MUR DE CLOTURE EN PIERRE ET REALISATION COURONNEMENT ATELIER ESPAC	2024.000183	6 032,40	0,00	0
21/10/2024	MISSION GEOTECHNIQUE NORMALISEE G1 - PARCELLE J 430 RUE CHEMIN NEUF	2024.000206	2 220,00	43,17	10
22/10/2024	LOT N°6 - ISOLATION AUX TIERS - CF PLACE DES SERVICES	2024.000009	2 400,00	0,00	0
22/10/2024	ARMOIRES A RIDEAUX + TABLE RONDE POUR SERV.COM/ETAT CIVIL	2024.000182	538,80	0,00	10
22/10/2024	ARMOIRES A RIDEAUX + TABLE RONDE POUR SERV.COM/ETAT CIVIL	2024.000182	2 059,08	49,79	10
22/10/2024	MOE MISSION D'ETUDE PLACE DES SERVICES	2024.000199	10 212,00	0,00	0
23/10/2024	LOT N°7 - PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION REHAB.VESTIAIRES STADE DES AULNES	2024.000011	31 284,17	0,00	0
24/10/2024	MATERIEL SONORISATION	2024.000189	1 107,70	13,74	15
25/10/2024	MANUTAN - 10 LTS SUPPERPOSES + MATELAS + DRAPS - PERV	2024.000191	6 048,84	110,89	10
28/10/2024	LOT N°5 - REVETEMENTS DE FACADES ISOLATION THERMIQUES REHABILITATION DU BATS EX	2024.000027	765,24	0,00	0
28/10/2024	SITUAT. N°1 - LOT N°6 - CLOISONS - DOUBLAGES - FAUX PLAFONDS REHABILITATION DU BA	2024.000171	1 453,34	0,00	0
28/10/2024	FOURNITURE ET POSE D'UN TAMPON CHEMIN DE L'ORMETEAU	2024.000184	954,00	0,00	0
28/10/2024	MODIFICATION AIRE DE JEUX SALLE DU BOUT DU MONDE	2024.000186	20 539,74	0,00	0
28/10/2024	REMISE EN ETAT D'UNE PARTIE DU BETON PARVIS MEDIA/THEQUE AMOUROUX	2024.000187	41 494,20	0,00	0
28/10/2024	MOE MISSION D'ETUDE PLACE DES SERVICES	2024.000199	10 212,00	0,00	0
28/10/2024	MOE MISSION D'ETUDE PLACE DES SERVICES	2024.000199	1 312,90	0,00	0
30/10/2024	DOE CONSTRUCTION D'UNE MAISON MEDICALE ET LOCAL COMMERCIAL	2024.000064	1 417,50	0,00	0
30/10/2024	ACPTÉ 5 LOT 8 ELECTRICITE REH VEST STADE DES AULNES	2024.000178	5 815,96	0,00	0
02/11/2024	DOE CONSTRUCTION D'UNE MAISON MEDICALE ET LOCAL COMMERCIAL	2024.000064	7 160,80	0,00	0
04/11/2024	REHABILITATION VESTIAIRES STADE DES AULNES LA FALAISE	2024.000054	11 882,52	0,00	0
04/11/2024	REPRISE MUR DE CLOTURE EN PIERRE PLATEAU EVOLUTION M. VERNET	2024.000192	1 722,00	0,00	0
05/11/2024	SIGNALETIQUE MAIRIE	2024.000193	1 254,00	0,00	0
05/11/2024	PANNEAUX SECURITE ECOLE	2024.000210	238,80	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
06/11/2024	SITUATION N°1 - LOT N°3 - CVC PLOMBERIE BATS PLACE DES SERVICES	2024.000046	0,02	0,00	0
07/11/2024	2 BANCS CIMETIERE	2024.000194	1 056,00	0,00	0
07/11/2024	SITU 1 - LOT 1 INSTALL.CHANTIER TERRASS.GROS OEUVRES TRVX MAISON MEDICALE	2024.000195	73 352,14	0,00	0
13/11/2024	MISSION CSPPS CONSTRUCTION MAISON MEDICALE	2024.000198	532,80	0,00	0
13/11/2024	CIRCUIT PREVENTION ROUTIERE	2024.000207	1 243,40	11,05	15
15/11/2024	AMENAGEMENT D'UNE AIRES SPORTIVES STADE DES AULNES	2024.000196	161 672,99	0,00	0
15/11/2024	MANUTAN - MOBILIER 18ème CLASSE - MV	2024.000197	2 064,02	26,37	10
20/11/2024	ACQUISITION+INSTALLATION SWITCH POUR FIBRE DES ECOLES	2024.000203	11 615,06	264,57	5
22/11/2024	RÉHABILITATION DU BATIMENT L' HOTEL DE L' UNIVERS	2025.000075	5 592,00	0,00	0
23/11/2024	RACCORDEMENT COMPTEUR ELECTRIQUE 36 KVA STADE DES AULNES	2024.000204	11 165,04	0,00	0
23/11/2024	TRAVAUX ELECTRIQUES ROUTE DE LA FALAISE	2024.000205	7 642,36	0,00	0
25/11/2024	REHABILITATION VESTIAIRES STADE DES AULNES LA FALAISE	2024.000054	2 315,88	0,00	0
26/11/2024	TRANSFORMATION D'UN NOUVEAU VESTIAIRE AU STADE DES AULNES	2024.000202	32 356,12	0,00	0
27/11/2024	LOT N°7 - PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION	2024.000011	15 148,48	0,00	0
29/11/2024	REHAB.VESTIAIRES STADE DES AULNES	2024.000064	3 450,00	0,00	0
03/12/2024	DOE CONSTRUCTION D'UNE MAISON MEDICALE ET LOCAL COMMERCIAL	2024.000200	630,00	0,00	0
05/12/2024	REMPACEMENT D'UNE PORTE LOCAL ADOS	2024.000064	2 340,00	0,00	0
05/12/2024	DOE CONSTRUCTION D'UNE MAISON MEDICALE ET LOCAL COMMERCIAL	2024.000064	1 417,50	0,00	0
05/12/2024	CREATION BRANCHEMENT ELECTRIQUE TEMPLE DAVID	2024.000209	10 128,00	0,00	0
06/12/2024	REHABILITATION VESTIAIRES ET VISONNERIE STADE DES AULNES HONORAIRES COMPLEMENTA	2024.000080	432,85	0,00	0
09/12/2024	AMENAGEMENT D'UNE AIRES SPORTIVES STADE DES AULNES	2024.000196	48 101,50	0,00	0
12/12/2024	FOURNITURE D'UNE ARMOIRE ELECTRIQUE AU STADE DE FOOT DE AULNES	2025.000002	16 500,00	0,00	0
12/12/2024	FOURNITURE ET POSE RADIATEUR ECOLE LES PERVENCHES	2025.000038	993,15	0,00	0
16/12/2024	REHABILITATION VESTIAIRES STADE DES AULNES LA FALAISE	2024.000054	1 985,04	0,00	0
27/12/2024	FOURNITURE ET POSE DE PROJECTEURS LEDS PARC DU CHATEAU	2025.000001	1 728,00	0,00	0
27/12/2024	REABILITATION DU BATIMENT HOTEL DE L' UNIVERS	2025.000003	8 400,00	0,00	0
27/12/2024	REABILITATION DU BATIMENT HOTEL DE L' UNIVERS	2025.000003	8 400,00	0,00	0
31/12/2024	AC 2024 voirie	2024.000208	371 629,61	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit			33 050,00	0,00	
01/01/2024	PARCELLES M444/ M446 LE BOIS BROUILLARD	2024.000060	20 000,00	0,00	0
12/12/2024	PARCELLE D1204 LES ROCHES	2024.000074	13 050,00	0,00	0
Mise à disposition			0,00	0,00	

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
Affectation			42 000,00	0,00	
19/06/2024	PARCELLE G 209 LES CORVEES (parking ASCA)	2024.000045/2111	42 000,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES		B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							107 600,00	-557,74	
Cessions à titre onéreux							107 600,00	-557,74	
31/12/2024	PARCELLE G 209 LES CORVEES (parking ASCA)	19/06/2024	42 000,00	0	0,00	42 000,00		0,00	0,00
31/12/2024	ACQ PARCELLE J 29 FORT A FAIRE / ETAT / REVENTE DESCHAMPS	19/06/2024	31 307,74	0	0,00	31 307,74	31 550,00	242,26	0,00
31/12/2024	PARCELLES M444/ M446 LE BOIS BROUILLARD	01/01/2024	20 000,00	0	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00
31/12/2024	PARCELLE D1204 LES ROCHES	12/12/2024	13 050,00	0	0,00	13 050,00	13 050,00	0,00	0,00
31/12/2024	VEHICULE SANS PERMIS	29/11/2017	6 000,00	10	4 200,00	1 800,00	1 000,00	-800,00	0,00
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.
(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.
(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.
(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS			B13

Pour mémoire			Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations		385 740,00

Produit des cessions			Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations		107 600,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées		108 157,74

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-969 471,01
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-139 065,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 108 536,01

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	1 116 662,60
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 108 536,01
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	8 126,59

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	339 500,00	336 418,30	545 000,00	881 418,30
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	2 401 460,81	1 231 924,18	825 000,00	2 056 924,18
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	2 061 960,81	895 505,88	280 000,00	1 175 505,88
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-969 471,01			-969 471,01
Affectation au 1068 (C)	1 116 662,60	1 116 662,60		1 116 662,60
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	147 191,59			147 191,59
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				1 322 697,47

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES			IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES			C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		339 500,00	336 418,30
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	331 000,00	330 695,15
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	331 000,00	330 695,15
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		8 500,00	5 723,15
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	2 000,00	276,57
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	6 500,00	5 446,58

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES			C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 401 460,81	1 231 924,18
Ressources propres externes de l'année (a)		270 720,81	626 207,79
10222	FCTVA	270 720,81	251 181,65
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	375 026,14
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 130 740,00	605 716,39
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	10 000,00	6 941,92
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	500,00	456,96
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	14 000,00	13 964,00
28046	Attributions compensation investissement	371 630,00	371 629,61
2805	Licences, logiciels, droits similaires	16 000,00	6 737,99
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	768,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 000,00	58,67
2815731	Matériel roulant	1 700,00	1 693,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	4 000,00	977,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	14 000,00	9 035,44
28181	Installations générales, aménagt divers	500,00	231,44
281828	Autres matériels de transport	37 000,00	40 727,27

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
281831	Matériel informatique scolaire	30 000,00	26 260,83
281838	Autre matériel informatique	60 000,00	52 098,34
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	25 000,00	20 162,56
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	25 000,00	22 136,93
28185	Matériel de téléphonie	0,00	560,87
28188	Autres immo. corporelles	33 670,00	31 275,56
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	385 740,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 100 000,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES			IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME			C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année N	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N
Numéro	Libellé				(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
2024001	CREATION D'UNE MAISON MEDICALE	23	0,00	2 340 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	227 500,00	-227 500,00
TOTAL			0,00	2 340 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	227 500,00	-227 500,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.
(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.
(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.
(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE							C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	49 044,55	0,00	0,00	0,00	0,00	49 044,55
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	404 740,56	0,00	0,00	0,00	0,00	404 740,56
A125	Constructions	1 496 690,68	341 487,62	0,00	0,00	0,00	1 155 203,06
A130	Réseaux et installations de voirie	77 400,96	0,00	0,00	0,00	0,00	77 400,96
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	75 695,56	0,00	0,00	0,00	0,00	75 695,56
A155	Immobilisations corporelles en cours	210 428,94	0,00	0,00	0,00	0,00	210 428,94
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 314 001,25	341 487,62	0,00	0,00	0,00	1 972 513,63

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	49 044,55	0,00	0,00	0,00	49 044,55
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	404 740,56	0,00	0,00	0,00	404 740,56
A125	Constructions	1 496 690,68	341 487,62	0,00	0,00	1 155 203,06
A130	Réseaux et installations de voirie	77 400,96	0,00	0,00	0,00	77 400,96
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	75 695,56	0,00	0,00	0,00	75 695,56
A155	Immobilisations corporelles en cours	210 428,94	0,00	0,00	0,00	210 428,94
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 314 001,25	341 487,62	0,00	0,00	1 972 513,63

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	49 044,55	0,00	0,00	0,00	49 044,55
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	404 740,56	0,00	0,00	0,00	404 740,56
A125	Constructions	1 496 690,68	0,00	0,00	0,00	1 496 690,68
A130	Réseaux et installations de voirie	77 400,96	0,00	0,00	0,00	77 400,96
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	75 695,56	0,00	0,00	0,00	75 695,56
A155	Immobilisations corporelles en cours	210 428,94	0,00	0,00	0,00	210 428,94
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 314 001,25	0,00	0,00	0,00	2 314 001,25

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	49 044,55	0,00	0,00	0,00	49 044,55
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	404 740,56	0,00	0,00	0,00	404 740,56
A125	Constructions	1 496 690,68	0,00	0,00	0,00	1 496 690,68
A130	Réseaux et installations de voirie	77 400,96	0,00	0,00	0,00	77 400,96
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	75 695,56	0,00	0,00	0,00	75 695,56
A155	Immobilisations corporelles en cours	210 428,94	0,00	0,00	0,00	210 428,94
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 314 001,25	0,00	0,00	0,00	2 314 001,25

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	49 044,55	0,00	0,00	0,00	49 044,55
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	404 740,56	0,00	0,00	0,00	404 740,56
A125	Constructions	1 496 690,68	0,00	0,00	0,00	1 496 690,68
A130	Réseaux et installations de voirie	77 400,96	0,00	0,00	0,00	77 400,96
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	75 695,56	0,00	0,00	0,00	75 695,56
A155	Immobilisations corporelles en cours	210 428,94	0,00	0,00	0,00	210 428,94
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 314 001,25	0,00	0,00	0,00	2 314 001,25

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	49 044,55	0,00	0,00	0,00	49 044,55
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	404 740,56	0,00	0,00	0,00	404 740,56
A125	Constructions	1 496 690,68	0,00	0,00	0,00	1 496 690,68
A130	Réseaux et installations de voirie	77 400,96	0,00	0,00	0,00	77 400,96
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	75 695,56	0,00	0,00	0,00	75 695,56
A155	Immobilisations corporelles en cours	210 428,94	0,00	0,00	0,00	210 428,94
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 314 001,25	0,00	0,00	0,00	2 314 001,25

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	49 044,55	0,00	0,00	0,00	49 044,55
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	404 740,56	0,00	0,00	0,00	404 740,56
A125	Constructions	1 496 690,68	0,00	0,00	0,00	1 496 690,68
A130	Réseaux et installations de voirie	77 400,96	0,00	0,00	0,00	77 400,96
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	75 695,56	0,00	0,00	0,00	75 695,56
A155	Immobilisations corporelles en cours	210 428,94	0,00	0,00	0,00	210 428,94
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 314 001,25	0,00	0,00	0,00	2 314 001,25

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS						IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION						C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	63 284,51	0,00	0,00	0,00	0,00	63 284,51
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	30 364,80	0,00	0,00	0,00	0,00	30 364,80
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	256 503,95	0,00	0,00	0,00	0,00	256 503,95
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	1 483 916,80	341 487,62	0,00	0,00	0,00	1 142 429,18
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	230 302,18	0,00	0,00	0,00	0,00	230 302,18
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	169 501,17	0,00	0,00	0,00	0,00	169 501,17
6	Action économique	2 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 820,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	77 307,84	0,00	0,00	0,00	0,00	77 307,84
TOTAL		2 314 001,25	341 487,62	0,00	0,00	0,00	1 972 513,63

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	63 284,51	0,00	0,00	0,00	63 284,51
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	30 364,80	0,00	0,00	0,00	30 364,80
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	256 503,95	0,00	0,00	0,00	256 503,95
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	1 483 916,80	341 487,62	0,00	0,00	1 142 429,18
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	230 302,18	0,00	0,00	0,00	230 302,18
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	169 501,17	0,00	0,00	0,00	169 501,17
6	Action économique	2 820,00	0,00	0,00	0,00	2 820,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	77 307,84	0,00	0,00	0,00	77 307,84
TOTAL		2 314 001,25	341 487,62	0,00	0,00	1 972 513,63

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	63 284,51	0,00	0,00	0,00	63 284,51
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	30 364,80	0,00	0,00	0,00	30 364,80
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	256 503,95	0,00	0,00	0,00	256 503,95
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	1 483 916,80	0,00	0,00	0,00	1 483 916,80
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	230 302,18	0,00	0,00	0,00	230 302,18
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	169 501,17	0,00	0,00	0,00	169 501,17
6	Action économique	2 820,00	0,00	0,00	0,00	2 820,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	77 307,84	0,00	0,00	0,00	77 307,84
TOTAL		2 314 001,25	0,00	0,00	0,00	2 314 001,25

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	63 284,51	0,00	0,00	0,00	63 284,51
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	30 364,80	0,00	0,00	0,00	30 364,80
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	256 503,95	0,00	0,00	0,00	256 503,95
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	1 483 916,80	0,00	0,00	0,00	1 483 916,80
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	230 302,18	0,00	0,00	0,00	230 302,18
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	169 501,17	0,00	0,00	0,00	169 501,17
6	Action économique	2 820,00	0,00	0,00	0,00	2 820,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	77 307,84	0,00	0,00	0,00	77 307,84
TOTAL		2 314 001,25	0,00	0,00	0,00	2 314 001,25

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	63 284,51	0,00	0,00	0,00	63 284,51
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	30 364,80	0,00	0,00	0,00	30 364,80
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	256 503,95	0,00	0,00	0,00	256 503,95
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	1 483 916,80	0,00	0,00	0,00	1 483 916,80
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	230 302,18	0,00	0,00	0,00	230 302,18
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	169 501,17	0,00	0,00	0,00	169 501,17
6	Action économique	2 820,00	0,00	0,00	0,00	2 820,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	77 307,84	0,00	0,00	0,00	77 307,84
TOTAL		2 314 001,25	0,00	0,00	0,00	2 314 001,25

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	63 284,51	0,00	0,00	0,00	63 284,51
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	30 364,80	0,00	0,00	0,00	30 364,80
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	256 503,95	0,00	0,00	0,00	256 503,95
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	1 483 916,80	0,00	0,00	0,00	1 483 916,80
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	230 302,18	0,00	0,00	0,00	230 302,18
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	169 501,17	0,00	0,00	0,00	169 501,17
6	Action économique	2 820,00	0,00	0,00	0,00	2 820,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	77 307,84	0,00	0,00	0,00	77 307,84
TOTAL		2 314 001,25	0,00	0,00	0,00	2 314 001,25

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	63 284,51	0,00	0,00	0,00	63 284,51
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	30 364,80	0,00	0,00	0,00	30 364,80
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	256 503,95	0,00	0,00	0,00	256 503,95
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	1 483 916,80	0,00	0,00	0,00	1 483 916,80
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	230 302,18	0,00	0,00	0,00	230 302,18
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	169 501,17	0,00	0,00	0,00	169 501,17
6	Action économique	2 820,00	0,00	0,00	0,00	2 820,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	77 307,84	0,00	0,00	0,00	77 307,84
TOTAL		2 314 001,25	0,00	0,00	0,00	2 314 001,25

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES					IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS					D11

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)						
SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)						
SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	14 427 866,00	4,78	31,26	0,00	4 620 368,00	4,66
TFPNB	56 662,00	1,20	69,92	0,00	39 618,00	1,20
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	783 174,00	-1,73	10,90	0,00	85 366,00	1,73
TOTAL	15 267 702,00	5,39			4 745 352,00	7,41

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 11/06/2025

Présenté par Le Le Maire (1),
A Épône, le 17/06/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal (2), réunie en session ordinaire
A Épône, le 17/06/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3),

--	--

Certifié exécutoire par Le Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 26/06/2025, et de la publication le 26/06/2025
A , le 26/06/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.